

# BULLETIN

## DE LA FÉDÉRATION JURASSIENNE

de l'Association internationale des travailleurs

Paraissant tous les Dimanches.

### Abonnements pour l'année 1874 :

#### En Suisse :

Un an, 8 fr., six mois, 4 fr.

Les abonnements pris auprès des bureaux de poste paient une surtaxe de 20 cent.

### L'émancipation des travailleurs

doit être l'œuvre

des travailleurs eux-mêmes.

### Abonnements pour l'année 1874 :

Allemagne, fr. 10»60. — Amérique, fr. 16. — Angleterre, fr. 13»20. — Belgique, fr. 10»60. — Espagne, 13»20. — Hollande, fr. 12»20. — Italie, fr. 9»60.

On s'abonne auprès de M. François Floquet, Grande Rue, 143, au Locle (canton de Neuchâtel, Suisse.)

LOCLE, LE 15 MARS 1874.

### Un heureux symptôme.

Pendant que de naïfs électeurs envoient à Versailles l'outré jadis sonore mais toujours vide qui s'appelle Ledru-Rollin ; pendant que les gauches deviennent quasi folles de terreur à la seule pensée de voir arriver parmi elles ce vieux et fameux lam-pion de 1848, un fait bien autrement important vient d'être révélé au public parisien :

Le *Figaro*, dans son numéro du 27 février, annonce à ses lecteurs et surtout à ses bien-heureux actionnaires, qu'ayant encaissé 4 MILLIONS ET DEMI en 1873, il distribuera un dividende net de plus de huit cent mille francs !

Bien que nous autres travailleurs n'ayons, et c'est fort heureux, pas un sou à revenir sur les fr. 800,000, ce n'en est pas moins une excellente nouvelle dont nous ne pouvons que nous réjouir.

Pour peu qu'on y fasse attention en effet, c'est pour nous un événement des plus réjouissants.

Au début du dernier empire, il y a vingt-cinq ans, il s'est rencontré un homme résumant en lui toutes les qualités du protecteur de Rosine, lâche, impudent et cynique, digne en tous points d'être la vivante et complète incarnation du *Figaro* inventé par Beaumarchais.

Cet homme se donna pour mission de corrompre jusqu'à la moëlle la bourgeoisie qui venait d'acclamer, comme des sauveurs, les chenapans de décembre 1851.

Le succès dépassa toutes prévisions. Ce qui prouve entr'autres que les grandes idées éclosent toujours au moment même où, le terrain étant suffisamment préparé, elles peuvent seulement fructifier.

Les journées de juin 1848, en effet, en éclairant les classes privilégiées sur le véritable caractère du mouvement dont le 24 février avait été le point

de départ, ces journées, disons-nous, avaient jeté les dites classes dans un tel effarement qu'elles en perdirent pour toujours le peu de raison et d'intelligence dont elles avaient paru douées jusque là.

Le coup d'Etat survenant, leurs mœurs publiques et privées en furent totalement bouleversées.

En politique, le respect de la loi avait été jusqu'alors l'alpha et l'oméga des partis politiques bourgeois.

Devant le succès du coup d'Etat, succès dû à leur lâcheté, quoi qu'ils aient pu dire depuis, les bourgeois, si soucieux de la légalité, n'eurent d'injures que pour ceux qui s'étaient fait tuer ou emprisonner pour la défense d'une Constitution jurée par celui-là même qui venait de la fouler aux pieds.

En philosophie, les bourgeois, voltairiens nés ou catholiques libéraux, mangeaient du prêtre chaque matin depuis un demi-siècle.

Après le 2 décembre, ils s'en furent brailler des *Te Deum* en l'honneur de Napoléon III et firent élever leurs enfants par les jésuites et les dames du Sacré Cœur.

En économie administrative et politique, la bourgeoisie avait préconisé dans la personne de Louis Philippe, son préféré, le gouvernement à bon marché.

Elle applaudit frénétiquement aux orgies et aux gaspillages de toutes sortes de l'Empire et de ses faméliques serviteurs.

Jusqu'alors prudente autant qu'avidé dans ses entreprises financières et industrielles, mais soucieuse d'une certaine apparence d'honnêteté dans ses relations d'affaires, elle se fit tripoteuse et agioteuse à ce point que, perdant toute intelligence pratique, elle jeta ses capitaux dans les aventures véreuses avec d'autant plus de furie et d'aveuglement que les pièges tendus à sa cupidité étaient plus grossiers.

Cachant avec soin ses turpitudes sous les dehors

de prétendues vertus de famille, elle avait conquis pour les siens une réputation de moralité qui lui faisait croire supérieure aux aristocraties ses devancières. L'honnête bourgeois voyait les filles en cachette, mais madame et ses demoiselles, par leur attitude correcte, sauvaient l'honneur du drapeau en cachant soigneusement les désordres de l'intérieur.

L'empire vint — tout changea. L'honnête bourgeois ne craignit plus de se montrer en débraillé; madame et ses filles suivirent l'exemple du père et des frères. Non-seulement elles se mirent à singer les cocottes, mais elles ne tardèrent pas à donner le ton à celles-ci par leurs toilettes plus qu'extravagantes et leurs allures de filles en goguette.

L'intelligent fondateur et directeur du *Figaro* avait compris tout de suite que le terrain étant à point, il n'y avait plus qu'à semer.

Il sema.

Sa feuille se mit bravement et enseignes déployées au service de toutes les infamies.

Se trouvait-il un homme qui crût devoir protester contre la violation des droits des citoyens, il fut aussitôt dénoncé par le *Figaro* comme un maniaque, sinon un fou dangereux, bon à mettre à Charenton.

Mais un Péreire, un Mirès ou quelqu'autre escroc de la haute finance tendait-il ses traquenards aux capitalistes abrutis, le *Figaro* faisait de Péreire, de Mirès et *tutti quanti* de nouveaux sauveurs de l'humanité.

Puis, comme il faut bien amuser ses lecteurs et surtout les aimables lectrices qui n'entendent pas grand chose aux affaires, le *Figaro* inaugura dans ses colonnes les charmants racontars, les lubriques bons mots, les historiettes à faire rougir parfois les prostituées de profession.

Le succès, nous le répétons, fut énorme. Pères, mères, femmes, filles, tous se jetèrent sur le bienheureux journal qui, pour satisfaire tous les appétits, dut, à l'exemple des boulangers bien achalandés, faire plusieurs fournées par jour. Il eut souvent jusqu'à trois tirages dans la même journée.

Et ce n'est pas la France seulement qui, depuis vingt ans, fait ses délices de cette immonde nourriture. Tout ce qui en Europe, dans le monde entier, se pique de savoir-vivre et de quelque goût; toute famille un peu posée, possède son abonnement au *Figaro*.

L'influence de ce journal devint telle qu'un jour, sans qu'il pût craindre d'être bâtonné, son rédacteur en chef poussa l'audace jusqu'à proposer à ses abonnés, réunis pour la circonstance, de se faire mouchards et assommeurs, sous le titre glorieux de *Société des Gourdins réunis!* (sic)

Encore imbue de quelques préjugés, la bourgeoisie cependant fit la bouche en cœur et l'affaire n'eut pas de suite. Mais nous ne doutons pas un instant que la proposition étant faite de nouveau, elle ne fût acceptée de grand cœur.

Et cela dure depuis plus de vingt ans!

Or, nous l'avouons, nous sommes de ceux qui, malheureusement trop rares parmi nous, applaudissent à cet étrange et monstrueux succès.

Sans s'en douter, certes, le *Figaro* accomplit une utile, une indispensable mission.

Il complète et achève la dissolution de la société bourgeoise.

Depuis 1789, le peuple, les travailleurs, s'étaient trop accoutumés à prendre au sérieux les prétendues vertus de la bourgeoisie. Ils la croyaient brave, libérale, travailleuse et relativement honnête.

L'Empire et le *Figaro* aidant, le mirage a cessé. Ils ont mis à nu cette bourgeoisie en flattant ses appétits malsains. Il a suffi de créer un milieu favorable, et aussitôt ces appétits se sont développés avec une rapidité vertigineuse.

Souillée, avilie, abêtie par le virus qui l'infecte, cette bourgeoisie est partout devenue incapable de faire œuvre intelligente et forte; par conséquent incapable de vivre. C'était là qu'il fallait qu'elle en arrivât pour qu'elle fût obligée de céder la place aux travailleurs, auxquels, depuis bientôt un siècle, elle tente en vain de barrer le chemin.

Le succès croissant du journal qui fut un des agents les plus actifs de cette dissolution, nous est un sûr garant d'une prochaine et définitive victoire.

Applaudissons donc aux 4 millions et demi que vient d'encaisser le *Figaro* pour l'année qui vient de finir. Qu'il continue à doubler ses recettes encore quelques années, et, sans qu'il soit besoin d'y toucher, l'implacable mais inintelligente ennemie des travailleurs ne tardera pas à expirer sur le lit de fumier qu'elle se sera elle-même préparé.

## Nouvelles de l'Extérieur.

### Italie.

La misère va croissant dans toutes les provinces. A Rome, un ouvrier, père de famille, s'est suicidé ces jours derniers, parce qu'il ne pouvait pas donner du pain à ses cinq enfants. A Bologne, outre le grand nombre d'ouvriers qui se trouvent sur le pavé par manque de travail, les faillites de commerçants se multiplient; les affaires sont complètement nulles.

A Velletri, malgré la misère, les ouvriers ont refusé l'établissement des *cuisines économiques*; ils ne veulent rien recevoir du gouvernement.

A Bergame, les forgerons se sont mis en grève aux cris de *Vive l'Internationale*. A Ferrare, les boulangers sont en grève. A Palerme, l'agitation est telle que, le 15 et le 16 février, les troupes avaient été consignées dans leurs quartiers pour être prêtes à marcher.

On écrit de Pise au *Risveglio* de Sienne :

« Le 10 février dernier, on a trouvé, en dehors de la porte alle Piagge, un jeune garçon de 17 ans, dans une *étale à porcs*, où il s'était réfugié pour se mettre à l'abri du froid. Des ouvriers qui passaient par là, ayant entendu des gémissements, se sont avancés pour voir d'où ils partaient; et, spectacle

horrible, ils découvrirent ce malheureux étendu dans la fange, les vêtements en lambeaux, à moitié mort.

« On se hâta d'avertir l'autorité ; mais avant qu'elle se fût rendue sur les lieux, le malheureux n'était déjà plus qu'un cadavre. Il était mort de faim !

« Le père de ce jeune garçon est un ouvrier qui, privé de travail, était allé dans la campagne pour mendier un peu de pain ; mais, arrêté pour *délit de mendicité*, il se trouve aujourd'hui en prison. Il avait deux enfants : l'un d'eux est mort de faim dans une étable à porcs ; l'autre, une jeune fille, a été ramassée le même jour, au moment où elle venait de tomber en défaillance près du palais (!) Bagnacci. Des personnes charitables l'ont secourue à temps et lui ont donné à manger. »

Trois nouvelles sections de l'Internationale viennent de se former dans le Piémont ; l'une à Novare, les deux autres dans la campagne, parmi les paysans.

### Nouvelle-Calédonie.

Nous trouvons, dans une correspondance adressée de Nouvelle-Calédonie au *Romagnolo* par un déporté d'origine italienne, qui signe Amilcar Cipriani, de nouveaux détails sur les traitements infligés aux femmes des déportés qui ont été amenées par le *Fénelon*.

Pendant la traversée, plusieurs de ces malheureuses ont été violées par un lieutenant de marine du nom de *Vandau*. Plainte ayant été portée auprès du capitaine, celui-ci répondit tranquillement « que son lieutenant était embarqué pour trois ans et qu'il faisait bien de profiter des occasions qu'il trouvait. » Ce digne capitaine s'appelle *E. Letou-cher*.

Deux traits peindront la révoltante brutalité de ces exécuteurs des hautes-œuvres de la bourgeoisie française.

Une des femmes embarquées sur le *Fénelon* se trouvait malade à l'infirmerie du bord. Une nuit, elle sent un homme se jeter sur elle ; une lutte s'engage entre la malade et le valeureux lieutenant de marine, — car c'était lui ; mais vigoureusement mordu au bras par sa victime, il fut obligé de lâcher prise. Le lendemain, le héros de cette noble aventure raconta au capitaine ce qui lui était arrivé ; sur quoi le capitaine dit « qu'il aurait dû jeter cette p... à l'eau, et que la mer n'a pas de pierres sépulcrales. » (textuel).

Second fait. Pour contenter tout son monde, le capitaine fit faire un triage parmi les femmes qui se trouvaient à bord, et en désigna dix de celles qui lui parurent le moins jolies, « pour l'amusement des matelots du bord. »

Ah ! quand le jour viendra, le jour de la justice et du châtement, le peuple serait criminel s'il ne se montre pas implacable !

### Fédération jurassienne.

Le Comité fédéral jurassien rappelle aux sections l'art. 7 des Statuts fédéraux, ainsi conçu :

« La cotisation fédérale est payable au mois de janvier de chaque année entre les mains du caissier du Comité fédéral.

« Les sections qui n'auront pas versé leurs cotisations au 31 mars seront, par le fait même, con-

sidérées comme ayant renoncé à la Fédération. Elles pourront toutefois y rentrer en s'acquittant de leurs obligations. »

Jusqu'à présent, les propositions suivantes sont arrivées au Comité fédéral pour l'ordre du jour du Congrès jurassien qui aura lieu à la Chaux-de-Fonds le 26 avril :

*Des Cercles d'études sociales de Sonvillier et de St-Imier.*

- 1° Examen de la situation du *Bulletin* ;
- 2° De l'organisation de bibliothèques socialistes dans les localités où existent des sections ;
- 3° Des causes des crises industrielles et de leurs conséquences au point de vue des intérêts ouvriers ; des moyens pratiques de remédier à la situation économique actuelle.

*De la section de propagande de Genève.*

- 4° Des moyens de rendre efficace le pacte de solidarité admis au dernier Congrès général vis-à-vis de tous les travailleurs.

*De la section de Neuchâtel.*

- 5° De l'opportunité d'un rapprochement et de l'établissement de relations régulières et amicales entre la Fédération jurassienne et le *Schweizerischer Arbeiterbund* ;
- 6° De l'organisation de meetings de propagande pendant la saison d'été.

*De la section de la Chaux-de-Fonds.*

- 7° Organisation de la statistique ;
- 8° Des moyens propres à donner de l'extension à la propagande socialiste.

Le Comité fédéral croit que plusieurs de ces propositions visant des buts identiques, le Congrès pourra réduire le nombre des questions. Ainsi les propositions sous les nos 2, 6 et 8 pourraient être fondues en une seule ; de même celles qui portent les nos 4 et 5 pourraient être discutées ensemble. — Du reste, ce sera au Congrès à fixer lui-même son ordre du jour définitif.

La section de propagande de Genève vient de faire imprimer ses Statuts et son Règlement. Sur sa demande, nous en publions quelques extraits, destinés à faire connaître l'esprit qui anime cette section.

Le programme que s'est donné la Section de propagande est résumé dans les articles 2, 3, 4 et 5 de ses Statuts, que voici :

« ART. 2. — La section appliquera toutes ses forces à la propagation active des idées de l'émancipation du travail et des travailleurs. Suivant elle, émanciper le travail, c'est procurer à tous les travailleurs les éléments de la production — outils, matières premières, etc. — sans prélever une part du produit soit en faveur de l'Etat, soit en faveur d'une classe privilégiée quelconque ; c'est aussi leur assurer le libre échange du produit de leur travail.

« ART. 3. — La section emploiera les moyens d'action et de propagande qu'elle jugera les plus efficaces, en tenant compte de la diversité des lieux et des circonstances et en s'abstenant rigoureusement de tout esprit de doctrinarisme et de parti pris.

« ART. 4. — Elle évitera les palliatifs et sera franchement révolutionnaire, en ce sens qu'elle ne cherchera pas dans des compromis et dans des réformes partielles l'émancipation du travail, qui ne peut résulter que d'une réorganisation radicale de la société actuelle.

« ART. 5. — La section se donne pour mission

la popularisation par la presse et par la parole des principes de l'Association internationale des travailleurs, au triple point de vue :

« a ) Economique : — Emancipation du travail par la collectivité des travailleurs ;

« b ) Politique : — Fédération des groupes autonomes et libres ;

« c ) Moral : — Substitution de la critique à la croyance et de la science exacte à la foi. »

Le règlement contient, outre les dispositions d'ordre intérieur, deux articles qui méritent également d'être cités. Le premier est relatif à l'admission des femmes :

« ART. 5. — La section, tout en reconnaissant qu'en principe l'émancipation économique et intellectuelle du prolétariat doit s'appliquer aux travailleurs de l'un et de l'autre sexe ;

« Attendu, d'autre part, qu'il est loisible aux femmes de s'organiser en sections spéciales ;

« Déclare qu'en pratique, il lui paraît préférable de ne point admettre de femmes dans son sein. »

L'autre article indique le devoir des membres dans les questions politiques :

« ART. 11. — Etant donné que le point de départ de la Révolution sociale est la démolition complète de l'Etat politique actuel, chaque sectionnaire devra se séparer complètement de tout parti politique tendant à la dictature et à maintenir ou à reconstituer l'Etat sous quelque forme que ce soit. »

Un écho de la fête patriotique du 1<sup>er</sup> mars à Neuchâtel :

Un international, se trouvant par hasard dans la boutique d'un peintre vernisseur, y remarque un superbe drapeau aux couleurs neuchâteloises, sur lequel s'étalent en lettres d'or ces mots :

*Tout pour le peuple et par le peuple.*

— Tiens ! dit-il, qu'est-ce que c'est que cette devise socialiste ? A qui est destiné ce drapeau ?

— Ce drapeau, lui répond-on, doit être offert à la section de St-Blaise.

— A la section de St-Blaise de l'Internationale ?

— Vous n'y êtes pas. Le drapeau appartient à l'Association démocratique libérale, qui doit le donner à sa section de St-Blaise à l'occasion du 1<sup>er</sup> mars.

— Oh, oh ! je comprends. Ce sont donc les anciens royalistes qui inscrivent sur leur drapeau une devise qui fut celle du Progrès du Locle ! Mais ces Messieurs se sont trompés ; ils ne connaissent donc pas la devise de leur propre parti ?

— Et quelle est la devise de notre parti, s'il vous plaît ? demande un dignitaire de la Démocratique libérale, survenu pendant l'entretien.

— La voici, Monsieur le libéral :

*Tout PAR le peuple, et rien POUR le peuple.*

Comme nous l'avons déjà annoncé, la section de la Chaux-de-Fonds a organisé un banquet pour fêter l'anniversaire de la révolution du 18 mars.

Les citoyens et les citoyennes qui désirent dès à présent retirer leurs cartes, peuvent le faire aux adresses suivantes :

Chaux-de-Fonds : Hamet, 19, rue des Terreaux.

Locle : Atelier coopératif des graveurs et guillocheurs.

Ce banquet aura lieu à l'Hôtel de l'Ours, rue Fritz Courvoisier. Le prix de la carte est fixé à

fr. 2<sup>»</sup>50, payables en souscrivant ou le jour du banquet.

A Neuchâtel, la soirée familière du 18 mars, que nous avons déjà annoncée, aura lieu dans les salles du Cercle du Grutli, obligeamment mises pour cette circonstance à la disposition du comité d'organisation.

Nous trouvons dans le *National suisse* du 12 courant une correspondance qui mérite d'être reproduite, et qui fera voir que nos *mômiers* protestants ne le cèdent en rien aux ultramontains. La voici :

« Monsieur le rédacteur,

« Il me tombe sous la main le numéro du *Journal religieux* (dissident) du 28 février écoulé, dans lequel je lis ce qui suit :

« On nous cite des traits vraiment touchants de l'intérêt sérieux que bien des cœurs portent à l'Eglise (dissidente). Ici, c'est une pauvre vieille femme, presque aveugle, qui, en se refusant quelques petites douceurs que son âge rendait bien nécessaires, parvient à amasser la somme de cinq francs qu'elle verse toute joyeuse dans la caisse centrale. Là, c'est une veuve à qui sa position interdit de manger de la viande plus d'une ou deux fois par semaine, et qui prend la résolution d'en manger moins souvent encore pour pouvoir aider aussi à l'entretien de sa chère Eglise. Ailleurs, c'est une femme qui a mis de côté l'argent nécessaire à l'achat d'une robe neuve destinée à remplacer celle qu'elle porte depuis bien des années, qui trouve que sa vieille robe est encore bien bonne et peut durer longtemps encore, et donne à l'Eglise ce qu'elle avait destiné à l'acquisition d'une robe neuve. »

« A la suite de cette lecture, je ne puis m'empêcher de vous communiquer les réflexions ci-après qu'elle fait naître en moi.

« Ces beaux exemples qu'on recommande à notre admiration et imitation, loin de m'enthousiasmer, me font saigner le cœur, tout simplement. Voilà donc de pauvres femmes fanatisées par la dissidence jusqu'à se dépouiller... au profit de qui ! Au profit de gens plus riches qu'elles ! Je serais pasteur dissident que je rougirais de sentir mon traitement payé par ces pauvresses, alors que ce serait à moi, pour peu que comme eux j'eusse fait un bon mariage, à leur faire l'aumône plutôt que de recevoir d'elles le pain qu'elles s'ôtent de la bouche, le vêtement nécessaire dont elles se privent.

« L'article du *Journal religieux* que je vous signale rappelle ceux des feuilles ultramontaines recommandant le denier de Saint-Pierre. J'en suis véritablement honteux pour mon pays et je le signale au mépris public.

» *Un ennemi du cagotisme.* »

L'ennemi du cagotisme a parfaitement raison ; seulement son observation, pour être complètement juste, devrait être généralisée. En effet, si les pasteurs *dissidents* sont payés de l'argent des pauvres, les pasteurs *nationaux* ne le sont pas moins ; car ce sont les pauvres, les travailleurs, qui paient l'impôt au moyen duquel l'Etat sert à ces Messieurs leurs appointements.

Règle générale : en tout et partout, ce sont toujours les pauvres qui paient.